

BROCANTE

Brocante

De janvier à novembre, tous les 3e samedis du mois, et tous les 3e week-ends à partir du mois de mars, la Ville d'Aubagne organise une brocante professionnelle sur l'esplanade de Gaulle, de 8h à 13h.

Brocantes

Pour s'inscrire, il vous faut transmettre les documents suivants par mail au service des emplacements :

- extrait d'inscription au registre du commerce ou des métiers de moins de 3 mois
- certificat d'inscription au registre des revendeurs d'objets mobiliers
- attestation de versement de cotisations au RSI
- première page du registre de police
- attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle



> [Tarifs 2022](#)

Dates prévisionnelles des brocantes en 2023

- samedi 21 janvier
- samedi 18 février
- samedi 18 mars
- samedi 15 avril
- samedi 20 mai
- samedi 17 juin
- samedi 15 juillet
- samedi 19 août
- samedi 16 septembre
- samedi 21 octobre
- samedi 18 novembre